

Subject: RE: Le projet de loi C-41
From: <Laframboise.M@parl.gc.ca>
Date: Wed, 1 Dec 2010 07:31:08 -0500
To: <flareau@rogers.com>

Merci et bonne journée.

-----Message d'origine-----

De : François Lareau [mailto:flareau@rogers.com]
Envoyé : 1 décembre 2010 05:42
À : Laframboise, Mario - député
Objet : Le projet de loi C-41

Bonjour monsieur Laframboise:

J'ai lu votre intervention du 26 novembre sur le projet de loi C-41.

Vous avez parlé de l'article 96 des Lois du Canada, 1998, chap. 35 . Je n'ai pas le texte français disponible devant moi mais le texte anglais de cet article exige "an independent review" et un rapport à tous les cinq ans (après la sanction de cette loi qui a eu lieu le 10 décembre 1998).

Un rapport a été déposé le 5 novembre 2003. Un deuxième rapport aurait dû être déposé avant le 5 novembre 2008. Il n'y a jamais de 2e rapport. Bref, la loi n'est pas suivie.

L'amendement à cet art. 96 qui a exigé un rapport à tous les cinq ans a été adopté par le Sénat et approuvé ensuite par la Chambre avant que cette loi de 1998 n'ait été adoptée par les deux chambres. Ce qui est important de réaliser c'est l'examen indépendant qu'il doit y avoir. Étant un ancien militaire et ayant travaillé à la Commission d'enquête sur la Somalie vous devez savoir que le ministère aime contrôler l'agenda. Le ministère n'a pas été capable mais ça ne justifie l'omission volontaire et l'illégalité. On aurait du avoir un autre examen "indépendant"! Tout simplement la volonté du Parlement n'a pas été suivie. S'il y avait eu un autre examen indépendant, imaginez tous les sujets qui auraient pu être discutés.

Non seulement le gouvernement n'a pas suivi la loi ... mais dans ce projet de loi C-41 modifie cet article 96.

Si le sujet vous intéresse aller voir ma page
<http://www.lareau-legal.ca/Writings-Military.html>

Cordialement,

François Lareau
55-890 Cahill Drive West
Ottawa, ON, K1V 9A4
Tel.: 613-521-3689
<http://www.lareau-law.ca/>

*Note au destinataire
faits d'orthographe
notés soigneusement*